

TADEUSZ STARK

Chronique

MIGRATIONS



A
8
.S8

rait de « Justice dans le Monde » - Vol. V - N° 4 - Juin 1964

Chronique

MIGRATIONS

Comme cette chronique traitant des migrations paraît pour la première fois, il convient de noter les tendances générales des migrations dans la dernière période.

Immédiatement après la guerre, les migrations d'Europe étaient dominées par le problème des réfugiés car des milliers de réfugiés en Europe désiraient aller s'établir outre-mer. Ainsi dans les années 1950 et suivantes, l'élément réfugié prévalait dans les mouvements d'Europe vers les Etats-Unis, le Canada, l'Australie et l'Amérique latine. Plus tard survint un afflux considérable de fugitifs (appelés « nouveaux réfugiés ») qui compliquèrent la situation déjà sérieuse des réfugiés en Europe.

D'autre part, l'économie restaurée de l'Europe libérée, se trouva bientôt menacée par le problème de la surpopulation. Plusieurs pays d'Europe, comme l'Italie ou l'Espagne, se trouvèrent devant le chômage ou le sous-emploi et étaient forcés de recourir aux migrations comme solution à leurs problèmes de population.

Juste avant l'année 1960, l'« ère du réfugié » touchait à sa fin et un effort final était fait par le monde libre pour secourir les réfugiés qui restaient encore : ce fut la vaste campagne de l'Année Mondiale du Réfugié.

Dans les années 1960 et suivantes, les migrations subirent un changement radical. Les mouvements outre-mer diminuèrent à cause du développement économique qui progressait en Europe et un

Dr. T. STARK, né en 1912, a été, avant la 2^e guerre mondiale, fonctionnaire du Ministère des Affaires étrangères à Varsovie (Pologne). Pendant la guerre il s'est engagé comme volontaire dans l'armée française (division polonaise). En 1951 membre du Bureau des Migrations du Vatican à l'Organisation internationale des Réfugiés (Genève). Depuis 1952 directeur du Centre d'information à la Commission internationale Catholique des Migrations (C.I.C.M.), Genève. Actuellement secrétaire général a.i. de cette commission.

nouveau type de migrations apparut, à savoir les mouvements temporaires intra-européens vers les régions où on trouvait des emplois et où les qualifications étaient rémunérées. Cette tendance semble remplacer de plus en plus la situation antérieure où réfugiés et chômeurs en Europe cherchaient anxieusement à s'établir outre-mer en permanence.

La nouvelle situation est caractérisée par les migrations de nationaux à l'intérieur de l'Europe, principalement des Italiens, des Espagnols et des Portugais, et par un retour accru de rapatriés venant des nouvelles républiques africaines et même d'Asie, vers l'Europe. Si les pays traditionnels d'immigration tels que le Canada, l'Australie et les Etats-Unis, ont toujours besoin de main-d'œuvre, les mouvements s'effectuent actuellement sur une base beaucoup plus sélective qu'auparavant.

1. *Organisation générale des migrations*

A cause de cette situation d'après-guerre, quiconque étudie les migrations de cette période doit se rappeler que depuis la dernière guerre deux organisations furent successivement établies pour encourager la coopération opérationnelle parmi les nations du monde libre, afin que ces dernières trouvent des solutions positives au problème des migrations. En 1948, l'Organisation internationale des réfugiés (OIR) fut créée pour traiter des problèmes de réfugiés ; un de ses buts principaux était de les rétablir outre-mer. Plus d'un million de réfugiés partirent d'Europe pour les pays d'outre-mer. Cependant l'OIR termina ses activités en 1952.

Malgré les formidables réalisations de l'OIR, il restait encore en Europe en 1952, un nombre considérable de réfugiés, et les nationaux des pays surpeuplés d'Europe cherchaient à émigrer.

C'est pourquoi, les gouvernements européens avec ceux des Etats-Unis, du Canada, de l'Australie et de l'Amérique latine, prirent l'initiative de continuer le programme d'une action collective contre le double danger qui menaçait l'économie européenne. D'après leur expérience avec l'OIR, ils décidèrent de créer le Comité intergouvernemental pour les Migrations européennes (CIME) et seize gouvernements statuèrent sur les buts principaux de cette organisation.

Pendant les douze années qui s'écoulèrent depuis la Conférence de Bruxelles — où le CIME fut fondé en décembre 1951 — presque 1.300.000 migrants européens sont partis outre-mer. Le CIME compte 29 pays membres. Il a établi ses propres bureaux outre-mer et afin de répondre aux besoins récents des pays membres d'outre-mer il a conçu des plans pour la formation professionnelle des migrants. Il accorde une assistance spéciale à l'Amérique latine pour des cours en faveur des migrants ; ceux-ci peuvent perfectionner leurs capacités et se préparer aux méthodes techniques locales.

Parallèlement à cet effort gouvernemental, les organisations privées et non gouvernementales se multiplièrent rapidement pour s'occuper des migrations pendant la période d'après-guerre.

Les organisations non gouvernementales étaient surtout confessionnelles, appartenant aux trois principales religions : catholique, protestante et juive. La création de la *Commission internationale catholique pour les Migrations* en 1951 est un fait important car elle a permis d'émigrer à des milliers de migrants catholiques nécessiteux et à leurs familles. Une autre organisation catholique, les *Catholic Relief Services* (CRS/NCWC), s'occupe spécialement des migrants et des réfugiés se rendant aux Etats-Unis. Les protestants s'adonnent aux mêmes activités par le Bureau des migrations du *Conseil Œcuménique des Eglises* (COE-WCC) et par la *Fédération luthérienne mondiale* (FLM) ; les Juifs ont le *United Hias* et l'*American Joint Distribution Committee* (AJCD). Chaque organisation aide beaucoup ses coreligionnaires à trouver de meilleures conditions de vie dans les pays d'outre-mer.

Le mérite de la *Commission internationale catholique pour les migrations* a été d'attirer l'attention des gouvernements sur les migrations des familles et de frayer le chemin à celles-ci ; elle s'est appliquée à réunir les familles dispersées en surmontant les difficultés pratiques qui empêchaient l'émigration des familles et les barrières des publications et la création avec le CIME d'un Fonds de prêts-l'admission et l'intégration. Son activité s'exerce de deux manières : des publications et la création avec le CIME d'un fond de prêts-voyage (fonds de roulement) grâce auquel la CICM a aidé jusqu'en 1964, plus de 46.000 migrants, en leur accordant des prêts pour les frais élevés des transports outre-mer.

Plusieurs livres récents traitent de ces activités au niveau gouvernemental ou non gouvernemental. Parmi les livres sur le CIME, les plus récents sont : « Le Comité intergouvernemental pour les Migrations européennes — rapport annuel 1962 » qui donne un tableau complet et précis du travail immense réalisé par cette organisation ⁽¹⁾. Le Directeur du CIME, M. Bastiaan Haveman, dans l'introduction, fait remarquer que l'année 1962 a été caractérisée par une réorientation progressive des activités du CIME, surtout vers une assistance plus judicieuse et plus efficace aux pays d'Amérique latine. Les différents chapitres du travail de l'organisation sont : migrations de réfugiés, assistance aux migrants nationaux, coopération technique pour le développement et le financement des migrations. Le livre contient beaucoup d'informations sur les programmes d'instruction des migrants, formation professionnelle et cours de langues, et sur les statistiques actuelles des migrations assistées.

L'an dernier, M. Anthony Bouscaren, un Américain, professeur de sciences politiques au Collège Le Moyne, Syracuse, N.Y., publia un livre : « International Migration since 1945 » qui présente les origines des mouvements de migration d'aujourd'hui et spécialement les premiers mouvements de réfugiés 1945-1947 ⁽²⁾. Basé sur des statistiques détaillées, l'ouvrage est un résumé de la situation d'après la guerre. Le rôle de l'OIR et du CIME est bien présenté avec une description par pays des principaux groupes de réfugiés.

Mentionnons deux publications sur le travail et les réalisations de la *Commission internationale catholique pour les migrations*. La première, en janvier 1964, « International Catholic Activities » ⁽³⁾ résume les activités de la Commission au cours de ces douze années (1951-1963) et présente les organisations nationales catholiques de migrations de presque 40 pays. Il faut souligner que la C.I.C.M. a un réseau d'organisations affiliées bien développé ; ces agences travaillent à leur niveau national. Les activités d'affiliées comme le

(1) *Rapport annuel 1962*. Genève, CIME - ICEM : Comité intergouvernemental pour les Migrations européennes, 1963.

(2) A.T. BOUSCAREN, *International Migrations since 1945*. New York, Fr. A. Praeger, 1963, 176 p.

(3) *International Catholic Activities* (Informative Series, 4). Genève, Commission internationale catholique pour les Migrations, 1964, 36 p., \$ 1.50.

Federal Catholic Immigration Committee en Australie ou les *Catholic Immigrant Services* au Canada, représentent d'immenses résultats dans le domaine des migrations catholiques. Il est intéressant aussi de voir dans cet ouvrage la diversité des tâches accomplies par les organisations nationales en Argentine, au Brésil, au Chili ou au Venezuela.

Une autre publication de la C.I.C.M. intitulée « La famille, garante d'une immigration réussie » montre le but principal et effectif de la Commission internationale catholique pour les migrations ⁽⁴⁾ ; on y parle de l'importance des aspects moraux et humains des migrations et on démontre que l'immigration des familles est plus avantageuse pour le pays et le migrant que celle de personnes isolées. Il est souvent préférable de ne pas émigrer du tout plutôt que de démembrer une famille. Ce livre est spécialement destiné aux personnes chargées de conseiller les migrants, au public et aux autorités publiques afin qu'elles adoptent une attitude plus active en matière de législation et de réglementation des migrations.

J'omettrai ici les rapports étendus (qui mériteraient un chapitre spécial) publiés par la C.I.C.M. sur ses trois congrès (Voir entre autres le Livre du Congrès d'Assise (Italie) 1957 et d'Ottawa, (Canada) 1960, consacrés aux aspects spécifiques des migrations, notamment les tâches des organisations catholiques et l'intégration des migrants catholiques).

Evidemment des efforts considérables pour aider les migrants, ont été déployés par d'autres groupes, spécialement par les protestants. Signalons deux livres, d'auteurs non catholiques, contenant des informations générales sur le développement des migrations ces dernières années. L'un est du pasteur Ferdinand Schröder, Allemagne : « *Der Mensch zwischen Heimat und Fremde* » ⁽⁵⁾.

C'est une importante contribution aux travaux historiques et effectifs des migrations européennes, surtout au point de vue religieux. L'auteur exprime son opinion sur la liberté des migrations, à la lumière de l'évolution historique à travers les années et des relations

✓ ⁽⁴⁾ *The Family, a Guarantee of Successful Migration* (Informative Series, 2). Genève, Commission internationale catholique pour les Migrations, 1960, 32 p., \$ 1.00.

✓ ⁽⁵⁾ F. SCHRÖDER, *Der Mensch zwischen Heimat und Fremde*. Stuttgart, Evangelisches Verlagswerk, 1961, 200 p., 16.80 DM.

entre l'Eglise et l'Etat. Le pasteur Schröder, conseiller ecclésiastique dans l'Eglise Evangélique allemande, a recueilli une riche expérience de ses activités au Brésil, de son travail dans les organisations d'assistance et récemment de ses fonctions de Directeur de la Section Migrations du bureau *Hilfswerk der Evangelische Kirche*.

La première conférence protestante de migrations, tenue à Leysin en Suisse, (du 11 au 16 juin), a fait l'objet d'un rapport de 95 pages intitulé : « En Terre étrangère » ⁽⁶⁾ ; le titre fait allusion à un verset du Ps, 136/iv « Quomodo cantabimus canticum Domini in terra aliena ». Le livre est composé de rapports et de discours sur différents aspects des migrations discutés à la Conférence.

2. Etablissement rural

Parmi les problèmes qui sont étroitement liés aux migrations, quand ils ne s'identifient pas avec elles, figure l'établissement rural. Les experts en agriculture s'en sont préoccupés ces dernières années et des livres volumineux ont été publiés sur les aspects de l'établissement rural dans les diverses parties du monde, surtout en Amérique latine, au Canada et en Australie. Il est vrai que chaque fois qu'une crise survient (par exemple l'exode hongrois vers l'Europe occidentale ou les rapatriements récents en Europe des agriculteurs congolais ou algériens), on s'efforce d'établir des plans modernes pour les colonies rurales. Quelques-unes de ces expériences sont heureuses tandis que d'autres engendrent la misère et le désespoir pour de nombreuses familles. Comme des êtres humains entrent en jeu ici, on ne saurait prendre trop de précautions en établissant des colonies rurales pour les migrants. Il faut prendre en considération l'expérience des autres dans ce domaine et tenir compte des études faites afin de ne pas se laisser leurrer par des offres prometteuses.

Des experts européens et non européens ont récemment apporté une contribution intéressante à ce problème en Amérique latine ; ce sont le Rev. P. Bastos de Avila, Dr. Johannes Schauff, C.J.J.

⁽⁶⁾ *In a Strange Land*. Rapport de la Conférence mondiale sur les problèmes des migrations internationales et la responsabilité des Eglises. Genève, Conseil Œcuménique des Eglises, 1961.

Hogenboom et L. Weibel. Le livre de M. Schauff imprimé en 1959, « *Landerschliessung und Kolonisation in Lateinamerika* » (7) est un des ouvrages fondamentaux sur ce sujet ; c'est un travail collectif dans lequel 36 experts prennent position sur des problèmes techniques et agricoles de l'établissement rural et de la colonisation. Le livre contient des informations précises et approfondies sur certains pays de l'Amérique latine (Brésil, Venezuela, Pérou, Bolivie et Chili). De courtes monographies sur l'établissement rural actuel sont du plus haut intérêt. En 1957, Dr. Schauff publia « 25 ans de Rolandia, Parana » (8), compte rendu de ses propres expériences dans cette région importante de colonies européennes.

La thèse de doctorat présentée à la Faculté de droit et sciences politiques à l'Université Albert-Ludwig, à Fribourg en Brisgau, par Klaus C. Dorneich sur la suggestion du Dr. Schauff, est peut-être l'exemple le plus instructif de la manière dont les universités et les institutions de recherches peuvent aider à analyser les résultats pratiques des différents établissements ruraux. Cet ouvrage intitulé « *Immigration au Brésil, considération spéciale sur son importance dans l'agriculture entre 1930 et 1960* » (9). L'auteur traite en détail de nombreuses colonies rurales établies au Brésil par des immigrants allemands, hollandais et japonais ; il décrit les colonies de Parana Plantatio C^o, Holambra, Rolandia, Carambei, Castrolanda, Monte Alegre et Registro. L'histoire de la fondation de la florissante colonie de Carambei en 1911 a été récemment publiée dans un autre livre par le Hollandais Van der Meer « *50 Años Carambei* » (10).

M. Joseph Winfield Fretz, Etats-Unis (11), a publié un ouvrage de 200 pages sur les groupes d'immigrants établis au Paraguay.

(7) Dr. J. SCHAUFF, *Landerschliessung und Kolonisation in Lateinamerika*. Berlin-Bonn, Landschriften-Verlag, 1959, 256 p.

(8) Dr. J. SCHAUFF, *25 Jahre Rolandia, Parana*. Bonn, Landschriften-Verlag, 1957, 78 p.

(9) Kl. C. DORNEICH, *Einwanderung in Brasilien unter besonderer Berücksichtigung Ihrer Bedeutung für die Landwirtschaft zwischen 1930 und 1960*. Freiburg i. Breisgau, Univ. Rechts- u. Staatswissenschaftliche Fakultät, 1960, 158 p.

(10) K. VAN DER MEER, *50 Años Carambei — como cresceu a colonia*. Franeker (Pays-Bas), Wever T., 1963, 47 p.

(11) J.W. FRETZ, *Immigrant Group Settlements in Paraguay*. North Newton (Kansas), Bethel College, 1963, 193 p.

Le but principal de cette étude pour laquelle l'auteur a visité personnellement toutes les colonies, était de voir sur place si les hypothèses sur ces groupes de colonies pouvaient être mises en pratique. Le deuxième objectif de l'auteur était de recueillir des données sociologiques valables sur les groupes asiatiques et européens établis au Paraguay et finalement d'indiquer les possibilités pour une immigration future et les établissements en groupe dans ce pays. Il analyse en particulier les colonies Mennonites, groupe religieux d'origine hollandaise qu'on refusait partout ailleurs. Il en conclut que seuls des migrants ayant l'esprit pionnier comme les Japonais ou les Européens d'avant-guerre pourraient défricher et exploiter les vastes terres vierges du Paraguay avec un standard de vie très bas et l'isolement géographique entre l'Argentine et le Brésil. L'auteur pense qu'avec l'introduction des communications en masse et des lignes d'aviation, le Paraguay sortira de son isolement et entrera dans la coopération économique internationale. L'aide technique de nombreux nouveaux immigrants ainsi que l'aide financière des organisations internationales seront nécessaires pour en faire un pays moderne.

En 1958, une étude a été publiée sur les possibilités de colonisation dans le centre oriental de l'Equateur. Plusieurs propositions concernent le développement de la province de Morona-Santiago ; on remarque que l'expansion de la frontière agricole dans l'Equateur ne doit pas être laissée seulement aux efforts héroïques de pionniers mais que l'Etat lui-même a des responsabilités dans le développement économique (12).

Un livre de Manuel Dieguès, Jr. (13) se distingue particulièrement parmi les récentes études sur l'établissement rural des migrants. Dieguès est professeur à l'Université catholique de Rio de Janeiro et Directeur du Centre latino-américain de recherches en Sciences sociales (institution créée par l'UNESCO en coopération avec les

(12) *Possibilidades y sugerencias para la colonización y el desarrollo económico de la Provincia Morona-Santiago*. Quito (Ecuador), Instituto Nacional de Colonización, 1959, 75 p. ✓

(13) M. DIEGUÈS, J., *Establecimientos Rurales na América Latina*. Genève, ✓
Commission internationale catholique pour les Migrations, 1963, 128 p. La traduction anglaise de quelques chapitres a été publiée dans *Migration*, 1963, n° 2, et dans *Migration News*, 1963, n° 5.

gouvernements latino-américains). Son livre « Etablissement rural en Amérique latine » a été publié en portugais. D'après l'auteur on a commis de nombreuses fautes à l'origine des colonies rurales en Amérique latine, non seulement les erreurs apportées d'Europe, mais aussi celles qui étaient déjà apparues dans les régions environnantes. Elles prirent origine dans les conditions même qui forment le système de propriété rurale. Dieguès cite entre autres les techniques rurales à l'ancienne mode et la routine (pratiquement on ne se servait pas du tracteur) ; les instruments aratoires vieux jeu se doublaient d'un mauvais traitement du sol, l'érosion se développait et de grandes surfaces ne rapportaient rien.

Un autre problème sérieux concernant l'établissement rural en Amérique latine, c'est l'absence de titres légaux de propriété rurale ; ceci est d'autant plus grave que les programmes de crédit et d'expansion agricole sont toujours insuffisants. Remarquons que le système de crédit appelé « crédit supervisé » prend de l'importance dans bien des pays avec des résultats de plus en plus satisfaisants.

La contribution des immigrants étrangers au développement économique de l'Amérique latine et en particulier à l'amélioration des conditions de l'établissement rural est considérable, quoique l'immigrant moderne ne vienne pas en Amérique latine comme un pionnier pour abattre les arbres et bêcher la terre. Dans le domaine rural, la contribution de l'immigrant est surtout un apport à la culture où l'immigrant introduit de nouvelles techniques agricoles, améliore l'organisation sociale et les cultures déjà existantes. Au chap. VII de son livre, le professeur Dieguès présente une évaluation des colonies de Turén (Venezuela), San Vita de Java (Costa Rica), San Michel (Bolivie), La Serena (Chili), Pedriñas, Holambra, Guarapuava et Não-me-Toque (Brésil).

3. Problèmes du logement des migrants

Le logement des immigrants dans ces dernières années reste la préoccupation principale de ceux qui s'occupent des aspects pratiques des migrations. Il faut distinguer : 1) logement des migrants dans les pays de destination outre-mer et 2) logement des travailleurs migrants en Europe.

La C.I.C.M. a consacré deux brochures à cette question : « Fi-

nance facilities for housing in Immigration countries » et « Logement des travailleurs migrants » (14). Ces deux publications multilingues contiennent des études détachées en français, allemand, espagnol ou anglais, selon le pays.

La première étude est le résultat d'une recherche sur le financement des logements pour migrants ; elle donne des informations détaillées, par pays d'immigration, notamment 8 pays où on parle anglais, 7 où on parle espagnol, 2 où on parle français et 1 où on parle allemand. Outre des informations sur les facilités de logement offertes par les gouvernements, on parle aussi des initiatives privées qui peuvent également intéresser les migrants. Par exemple les sujets suivants sont traités au chapitre logement en Australie : types de logements et autorités compétentes, hôtels des migrants, location d'un appartement privé ou d'une maison, construction de sa propre maison, maisons de prêts, aide de l'Etat, Société de construction et de logement en Australie, aide financière aux colons ruraux, etc.

Le chapitre sur le Canada contient une étude spéciale sur les Unions de crédit ou Caisses populaires qui explique en particulier comment on peut faire partie d'une Union de crédit, etc. Il est reconnu que les Unions de crédit sont très importantes pour les migrants récemment arrivés dans les pays de destination et qu'on a un besoin urgent de tous les genres de coopératives du logement. Les Unions de crédit sont avantageuses pour les migrants parce qu'elles ne requièrent pas une avance de capitaux pour s'établir ; ces capitaux peuvent aussi servir à d'autres projets ou d'autres types de coopératives. Il est d'une importance vitale de créer des crédits pour les migrants au pays d'immigration en mobilisant leurs petites économies qui serviront de crédit pour les nécessités de la vie (logement par exemple) ou pour les hypothèques à long terme.

La seconde brochure de la C.I.C.M. sur le logement (15) concerne les migrants intra-européens. Déjà en 1961, la crise du logement de plusieurs pays européens, eut des répercussions sur des milliers

(14) *Finance Facilities for Housing in Immigration Countries* (Informative Series, 3). Genève, Commission internationale catholique pour les Migrations, 1962, 80 p., \$ 1.00.

(15) *Le logement pour les travailleurs migrants ; Wohnungsproblem der ausländischen Arbeiter* (Informative Series, 5). Genève, Commission internationale catholique pour les Migrations, 1964, 36 p., \$ 1.50.

d'ouvriers migrants qui, avec des contrats temporaires ou permanents, arrivent chaque année en France, en Suisse, en Allemagne et dans les pays du Bénélux. Les Evêques suisses, dans leur lettre pastorale de septembre 1961, ont, les premiers, attiré l'attention sur les conditions de logement déplorables et les conséquences qui en résultent. Les Evêques n'hésitent pas à appeler l'exploitation des travailleurs étrangers par des propriétaires et des entrepreneurs sans scrupule « un des scandales des temps modernes ». Un logement insuffisant est désastreux pour beaucoup de familles migrantes ; des dizaines de milliers de couples ne peuvent pas vivre normalement. Les Evêques suisses déclaraient : « des conditions de vie anormales dans des logements trop exigus et trop chers, engendrent amertume et mécontentement ; la santé et les bonnes mœurs sont menacées, les enfants sont laissés à eux-mêmes ; sous la pression d'une instabilité continuelle, des disputes et des chicanes éclatent au sein de la famille ou avec les voisins. Les dissensions dans maintes familles n'ont pas d'autres causes ». Cet appel s'adressait aux propriétaires d'entreprises embauchant des étrangers pour qu'ils cherchent des solutions positives ; on y déclare que « les entreprises sont moralement obligées de voir si les travailleurs étrangers ont trouvé au pays des conditions de vie conformes à la dignité humaine ».

En mai 1962, les Evêques suisses consacrèrent leur lettre pastorale à : « Notre frère, le travailleur étranger ». De nouveau, ils font appel à la population locale pour que les ouvriers étrangers soient mieux traités.

Beaucoup d'organisations ont entrepris dans plusieurs pays d'aider les travailleurs migrants. En novembre 1963, le Comité catholique pour les migrations intra-européennes, convoqua une réunion à Luxembourg afin de discuter sur les logements collectifs et familiaux des ouvriers. Des représentants du Conseil de l'Europe, du Marché Commun et de la CECA, ainsi que quarante experts catholiques en matière d'assistance sociale et de logement, participèrent à cette réunion.

La brochure « Logement pour les travailleurs migrants » est un recueil de la plupart des études présentées à la réunion de Luxembourg ; on y a ajouté quelque documentation sur les aspects multiples du problème traité, surtout au point de vue social. M. Emile Colling,

Ministre du travail et de l'assistance sociale à Luxembourg, M. Zöllner de la CECA, M. Pierre Schneiter du Conseil de l'Europe et M. Harry Meisel de Nürnberg, etc. contribuèrent à cette publication. Une première bibliographie sur le logement des travailleurs, établie récemment dans divers pays, complète cet essai qui présente ce qui est essentiel pour comprendre l'important problème des travailleurs migrants.

4. *La Faim — le scandale du XX^e siècle — et les migrations*

C'est principalement M. Josué de Castro, Brésilien, professeur, diplomate et ancien Président du Conseil de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) qui attira l'attention du monde sur le problème de la faim. Non seulement il a écrit deux ouvrages importants sur la question : « Géographie et faim » et « Géopolitique et faim », mais il était aussi parmi les principaux instigateurs et promoteurs de la vaste « Campagne contre la faim » qui démarra en 1960 et durera jusqu'en 1965. Le grand résultat de cette campagne est que l'humanité a pris des mesures actives afin d'avoir le dessus dans la lutte pour la nourriture au lieu de rester simplement sur la défensive.

Il n'y a pas de doute que les migrations ont un rôle à jouer pour éliminer ce grand scandale du XX^e siècle.

La redécouverte de la faim se caractérise par une enquête approfondie sur certains traits et détails qui avaient jusqu'à présent échappé à l'attention du monde. On a compris que la faim doit être attribuée surtout à la grande inégalité sociale et à la grande différence de niveau économique qui sépare les pays riches des pays pauvres.

Parmi les nouvelles méthodes et les moyens employés pour combattre la différence de niveau de développement, les migrations sont rarement mentionnées comme un des moyens pour lutter contre la misère qui domine le monde. Malheureusement il n'y a même pas un livre qui analyse les possibilités que pourrait offrir le transfert de gens nécessiteux et sans travail dans des pays où leurs capacités pourraient utilement servir.

Le seul livre récent qui parle de cette question est un symposium de 300 pages sur la pauvreté dans le monde en face de la respon-

sabilité des chrétiens, édité par le Rév. P. Arthur McCormack : « *Christian Responsibility and World Poverty* » ⁽¹⁶⁾, (Responsabilité chrétienne et pauvreté dans le monde). Cet ouvrage sera analysé au point de vue économique dans un numéro ultérieur de « *Justice dans le monde* » ; cependant, nous ne pouvons pas ignorer ses autres mérites qui seront remarqués non seulement en Grande Bretagne où il a été publié, mais aussi dans d'autres pays. Le but de ce livre c'est de souligner l'attitude catholique en face de la pauvreté dans le monde et de stimuler les peuples à intensifier leurs activités afin que soit éliminée la division entre « pays riches » et « pays pauvres ». Le P. McCormack a coordonné le travail de 18 experts catholiques sur ce vaste sujet qu'une personne seule ne suffit pas à aborder si on veut le traiter avec justice. Parmi les sujets notons le sous-développement et la population, l'aide aux pays en voie de développement, le contrôle des naissances et le service social international, etc. Cependant deux articles accordent une place considérable aux migrations : « L'enseignement de l'Église sur les problèmes de population et le sous-développement » et « Les migrations comme solution de la pauvreté dans le monde ». Le premier contient plusieurs remarques sur les migrations qui sont « une des manières de soulager les poussées de population et le sous-développement ». Les États ont le droit, en vue du bien commun, de limiter l'affluence des immigrants, mais ils ne peuvent pas exagérer ce droit au détriment d'autres peuples sans transgresser la loi morale. Les lois arbitraires sont immorales.

Le second travail démontre que les migrations peuvent être une des armes les plus importantes dans la bataille contre la faim et la pauvreté ; premièrement dans des régions ou des pays surpeuplés en déplaçant une partie de la population ; et deuxièmement dans les pays sous-développés ou sous-peuplés en fournissant la main-d'œuvre qui manque et ajoutant ainsi de nouveaux producteurs à la population entière. Dans le premier cas il y a besoin d'émigration — dans le second, d'immigration. Une « carte géographique de la faim » décrit la situation de trois continents (Asie sud-orientale, Afrique et Amérique latine) et souligne les possibilités ou les besoins de migrations dans divers pays.

✓ ⁽¹⁶⁾ A. McCORMACK, *Christian Responsibility and World Poverty*. A Symposium. London, Burns & Oates, 1963, 314 p., 42 sh.

Pour autant que nous le sachions, aucune autre publication récente n'attire l'attention sur cet aspect important et négligé des migrations. Nous pensons surtout aux livres officiels de la FAO comme « Basic Studies — Freedom from Hunger campaign » ou les brochures très utiles et bien éditées par le « Sword of the Spirit » (Catholic International Outlook) à Londres.

Il y a cependant d'autres livres qui touchent le sujet d'un point particulier comme « Refugee world » par M. R. Kee, publié à Londres en 1961 ⁽¹⁷⁾. Ce livre se réfère indirectement aux migrations quand l'auteur déclare dans la conclusion qu'aucun problème de réfugiés ne peut en définitive être séparé du problème mondial de la pauvreté, de la faim et de la misère en générale. M. Kee a examiné différents problèmes de réfugiés quand il a traversé quelques zones d'Allemagne ou d'Autriche où ceux-ci sont confinés et il a consulté les personnes responsables compétentes. Il passe en revue les conditions de vie difficile des réfugiés algériens en Tunisie et au Maroc, chinois à Hong Kong, et des réfugiés qui vivent dans des camps européens.

Voici sa conclusion : « Le problème des réfugiés ne peut être traité efficacement que si l'homme de la rue peut comprendre que cette question ne concerne pas seulement un administrateur international ou une organisation charitable, mais lui-même aussi. Le glas qui sonne pour chaque enfant qui meurt de faim à Calcutta ou sur les toits de Hong Kong, ou pour chaque Polonais, Balte ou Yougoslave qui se tue de désespoir dans un coin abandonné de l'Europe, sonne pour chacun d'entre nous. Ceci est vrai pour deux raisons : parce que nous partageons la commune humanité avec les autres, une part de nous-mêmes vit et meurt dans chaque autre, et deuxièmement dans un sens plus étroit et plus pratique parce que le monde est maintenant devenu si petit que la misère d'une région peut très vite avoir des répercussions désastreuses sur le tout ».

5. Aide aux pays en voie de développement

Le problème de la faim nous fait toucher un autre sujet qui lui est étroitement lié : l'aide aux pays en voie de développement.

(17) R. KEE, *Refugee World*. London, Oxford University Press, 1961, 153 p., 15 sh.

A ce propos, nous nous référerons principalement à l'Amérique latine, car il y a là-dessus de nombreuses publications. Mais cela ne veut pas dire que des continents peut-être plus nécessaires tels que l'Afrique ou l'Asie, doivent être oubliés.

Plusieurs théoriciens de la question ont généralement considéré le développement du commerce international comme un substitut de la mobilité du facteur main-d'œuvre. Cherchant d'autres alternatives préférables aux migrations internationales pour aider le développement économique, ils affirment que le progrès des pays en voie de développement dépend principalement des éléments indigènes et locaux et que les nouvelles techniques économiques ne sont pas transmises par des migrants, mais plutôt par l'importation de l'équipement. Il y a cependant beaucoup d'autres théoriciens qui prennent une attitude opposée surtout au sujet de l'Amérique latine. Ils attirent l'attention sur le fait que l'immigration augmente le capital national de production à cause des récoltes croissantes, l'introduction de nouvelles capacités et de nouvelles possibilités de produire, et elle crée d'autre part de nouvelles demandes de la part des consommateurs. Si l'Amérique latine a tant de gens sans qualification, elle a besoin d'immigrants qualifiés pour enseigner les autres et promouvoir effectivement le progrès. Les gouvernements des pays latino-américains devraient attirer les techniques et les gens capables, puisque l'Amérique latine en manque en ce moment.

Un Brésilien qui fait autorité en matière de migrations, le P. Fernando Bastos de Avila, exprime habilement la théorie ci-dessus dans son livre « Immigration en Amérique latine » (18). Considérant l'insuffisance de connaissances techniques en Amérique latine, le P. Bastos de Avila est convaincu de la contribution positive que l'immigration apporterait à ce continent. Le « capital humain » de l'immigration étrangère est très précieux, car la main-d'œuvre non qualifiée abonde, mais les experts qualifiés sont rares. On a surtout besoin d'immigrants pour développer les fermes et augmenter la production de l'exploitation rurale. C'est pourquoi le P. Bastos de Avila souligne les avantages que l'Amérique latine retirerait en recevant des migrants agriculteurs qui favoriseraient l'établissement rural.

(18) F. BASTOS DE AVILA, *La Inmigración en América Latina*. Washington, Unión Panamericana, 1960.

D'autre part, l'Amérique latine, d'après le P. Bastos de Avila, a besoin d'immigrants possédant une certaine habileté professionnelle ; dans beaucoup de pays d'Amérique latine, il y a excès de travailleurs non qualifiés. Le besoin de main-d'œuvre qualifiée ne peut être satisfait que par une immigration sélective et des ouvriers qualifiés venant des pays où l'industrialisation est déjà très répandue. Comme il n'y a pas assez d'écoles techniques en Amérique latine, l'immigration étrangère pourrait jouer un rôle important. Les pays d'émigration d'Europe doivent être pris en considération à l'égard de l'immigration en Amérique latine. A cause des problèmes de surpopulation européenne et la contribution culturelle que ces migrants peuvent apporter au développement, l'immigration est très désirable.

Le livre du P. Bastos de Avila sur l'immigration vers l'Amérique latine abonde en considérations intéressantes et en arguments en faveur de l'immigration pour le développement soit technique, soit agricole du pays.

Un autre livre publié récemment souligne les aspects quantitatifs de l'immigration vers l'Amérique latine ; c'est l'étude du P. Mario Zañartu à Santiago de Chili ⁽¹⁹⁾ : « Les besoins de l'immigration et le développement économique de l'Amérique latine ». Quoique les conclusions du livre soient un peu décevantes à cause du manque d'informations statistiques et fondamentales sur la situation économique en Amérique latine, l'étude est un grand pas vers la compréhension de ce problème vital. L'auteur est membre du Centre de recherches et d'action sociale au Chili, dont le P. Vekemans est le directeur.

La théorie de Zañartu est que les migrations pourraient procurer des ressources économiques meilleur marché en se les procurant sur place par des cours de perfectionnement qui exigent des investissements de fonds. « Une comparaison de prix entre la production domestique des ressources humaines — dit Zañartu au chapitre VII — au point de vue qualité, quantité et temps requis et l'importation de ce qui a déjà été produit ailleurs, c'est le seul critère qui puisse permettre de déterminer l'opportunité de l'immi-

(19) M. ZAÑARTU, *Necesidad de Inmigrantes Para el Desarrollo Económico de América Latina*. Genève, Commission internationale catholique pour les Migrations, 1963, 112 p. La traduction anglaise de quelques chapitres a été publiée dans *Migration News*, 1963, n° 4 et dans *Migration*, 1963, n° 2.]

gration pour le développement de l'Amérique latine ». D'après Zañartu, il ne suffit pas de montrer les besoins généraux de quelques types d'immigration ; il faut plutôt souligner les besoins spécifiques de l'Amérique latine en général ou de quelques-uns de ses pays ; cela amènerait à trouver les méthodes pour déterminer quel genre d'immigration serait nécessaire.

Quelle est la conclusion de l'auteur ? Les résultats de son étude sont décevants comme nous le disons plus haut, faute de documentation et de statistique. En fait, il déclare qu'il n'a pas pu tirer la conclusion exacte, c'est-à-dire le genre d'immigration nécessaire au développement économique de l'Amérique latine. La première chose qui lui apparaît clairement, c'est qu'il doit limiter son étude à cause du manque d'information statistique sur les aspects fondamentaux de la situation économique et des ressources humaines en Amérique latine. La demande d'immigration est un facteur économique variable qui dépend du besoin d'un changement de culture favorisant le développement économique et du besoin de ressources humaines spécifiques requises pour atteindre les buts du développement et la balance entre le coût local de production de ces ressources et le coût de leur importation.

Dans le premier cas, Zañartu laisse la réponse aux anthropologistes. L'immigrant apporte avec lui en Amérique latine un système entièrement nouveau de valeurs. Pour que son influence s'avère appréciable dans le développement de l'Amérique latine, l'immigrant doit adopter une attitude plus favorable à l'égard du changement social et économique, un plus grand intérêt dans le processus productif, une plus grande préoccupation des besoins matériels essentiels, une plus grande énergie dans la recherche, etc. Dans la mesure où l'immigrant maintient pratiquement ces valeurs dans sa vie, son immigration est nécessaire au développement économique de l'Amérique latine.

Dans le second cas, Zañartu ne peut rien dire de satisfaisant faute de précision sur les buts du développement en Amérique latine. Par exemple, le plan vénézuélien de développement s'étend sur une année, l'Argentine n'en a pas, le plan brésilien couvre trois ans et le plan chilien 10 ans. En outre on ne sait pas dans quelle mesure les pays mettent sérieusement en pratique leur plan respectif. Par conséquent, les besoins de différentes catégories de ressources hu-

maines ne peuvent pas aller au-delà de simples indications de tendances. D'autre part, les ressources humaines de diverses catégories commencent à peine à être évaluées dans quelques pays choisis de l'Amérique latine. Sans connaître le prix local de la production humaine, il n'est pas possible d'établir des comparaisons avec les frais qu'entraîne la venue d'immigrants et donc pas possible de déterminer les priorités de rentabilité des différentes sortes d'immigrants. Un peu avant cette conclusion, l'auteur déclare : « si quelqu'un désire atteindre certains buts, il y aura un plus grand besoin de telle ou telle catégorie de ressources humaines qu'il est impossible ou très cher de trouver sur place ; il sera donc judicieux d'accorder la préférence à celles-là plutôt qu'à d'autres qui ne rapportent pas grand-chose ».

Je voudrais souligner ici que ce n'est pas la première étude de l'auteur sur l'Amérique latine. En 1959, il a publié avec Albert Sireau et Raúl Cereceda un livre intitulé : « Terre d'angoisse et d'espérance : l'Amérique latine » (20). Les trois auteurs examinent l'Amérique latine respectivement au point de vue démographique, socio-économique et religieux et ils donnent un tableau d'ensemble des profonds changements survenus dans ce continent pendant les 25 dernières années. Cet ouvrage apporte une précieuse contribution à la connaissance de l'Amérique latine et peut prendre rang à côté d'autres travaux sur ce continent, ceux de Tibor Mende, de Georges Rouma ou d'André Siegfried. Cependant les informations statistiques sur chaque pays de l'Amérique latine sont limitées.

6. *La Voix de l'Eglise dans les questions de migrations*

Cette chronique sur les aspects de l'immigration au cours des dernières années serait incomplète sans les déclarations qu'ont faites couramment les Souverains Pontifes à ce propos.

Pendant la période qui s'étend de Jean XXIII (1959-1963) au commencement du règne de Paul VI, quelques-unes de leurs déclarations concernant les migrations et ses problèmes, la campagne contre la faim, etc., méritent d'être citées.

(20) A. SIREAU, M. ZAÑARTU & R. CERECEDA, *Terre d'angoisse et d'espérance* ✓
— *l'Amérique Latine*. Paris, Ed. Universitaires, 1959, 162¹ p.

Un livre publié récemment à Paris sur l'initiative de Mgr Jean Rodhain ⁽²¹⁾, Directeur de la Commission des Programmes de Caritas Internationalis et Secrétaire Général du Secours Catholique, groupe les textes pontificaux parus depuis cent ans sur la « Charité ». Une excellente table chronologique nous permet de repérer facilement les sujets traités. Mais si les déclarations de Pie XII sont présentées in extenso, le sujet des migrations dans les déclarations de Jean XXIII n'est pas épuisé. Voici la liste complète des déclarations sur les migrations ou les problèmes y relatifs, faites par Jean XXIII et Paul VI depuis 1959 :

Jean XXIII

- | | |
|------------------|--|
| 29 juin 1959 | Encyclique « Ad Petri Cathedram »
(IV partie : aux réfugiés et migrants). |
| Novembre 1959 | Allocution aux représentants gouvernementaux à la X ^e conférence générale de la F.A.O. |
| 4 mai 1960 | Allocution au Directeur de la FAO et aux représentants des ONG sur la Campagne contre la faim. |
| 1er juillet 1960 | Message pour l'ouverture officielle de la Campagne contre la faim. |
| 15 mai 1961 | Encyclique « Mater et Magistra » :
— Aide aux pays sous-développés (par. 150)
— Déséquilibre entre la terre et la population (par. 153)
— Déséquilibre entre la population et les moyens de subsistance (par. 186)
— Droit de la famille à émigrer (par. 45) |
| Octobre 1961 | Allocution aux membres du Conseil Suprême de l'Emigration, Rome. |

(21) Mgr. J. RODHAIN, *La Charité. Anthologie de documents pontificaux contemporains de Pie VI à Jean XXIII (1789-1963)*. Paris, Ed. S.O.S., 1963, 309 p.

- Juin 1962 Lettre au Président des « Semaines Sociales de France » à Strasbourg sur les migrations des familles en Europe.
- 26 août 1962 Message au « Katholikentag » à Hannovre (un paragraphe sur les travailleurs étrangers en Allemagne).
- Août 1962 Allocution à l'occasion du pèlerinage du X^e anniversaire de « Exsul Familia ».
- Septembre 1962 Allocution à la réunion de Vie Rurale à Rome.
- Mars 1963 Message à la Semaine mondiale de la campagne contre la faim.
- Avril 1963 Encyclique « Pacem in Terris » :
 — droit d'émigrer et d'immigrer (par. 25)
 — traitement des minorités (par. 94)
 — le problème des réfugiés politiques (par. 103)
 — équilibre entre population, terres et capitaux (par 101)
- Paul VI*
- Juin 1951 Allocution de Mgr. Montini à la session inaugurale de la Commission internationale catholique pour les migrations (C.I.C.M.) Rome.
- Février 1954 Première lettre de Mgr. Montini au Président de la C.I.C.M.
- 24 novembre 1963 Radiomessage pour le « Dimanche des migrations ».

En terminant ce chapitre important sur la voix de l'Eglise en matière de migrations, nous devons mentionner la grande Constitution du Pape Pie XII « Exsul Familia » et énumérer les livres parus récemment à son sujet.

En effet, « Exsul Familia » est d'une importance primordiale pour

les migrations et il serait intéressant de voir ce qu'on a publié sur ce document pendant ces deux ou trois dernières années.

Premièrement, un des co-auteurs de la constitution, le Cardinal G. Ferretto, a écrit deux livres en italien en 1960, l'un sur l'intégration des immigrants catholiques à la lumière d'Exsul Familia ⁽²²⁾ et l'autre sur l'Eglise et les migrations ⁽²³⁾.

La Constitution allemande par Theodor Grentrup a paru sous les auspices de « Katholische Arbeitsstelle (Nord) für Heimatsvertriebene » ⁽²⁴⁾.

La traduction américaine est due au Rév. G. Tassarolo, PSSC : « The Church's Magna Charta for Migrants » ⁽²⁵⁾.

La traduction ^{française} ~~américaine~~ est due à Mgr. G. Tassarolo, PSSC : Directeur national de la Commission japonaise catholique pour les migrations à Tokio. C'est la première fois que « Exsul Familia » est éditée dans une langue orientale.

⁽²²⁾ Card. G. FERRETTO, *L'integrazione degli immigranti cattolici secondo la Costituzione Apostolica « Exsul Familia » e gli insegnamenti dei Sommi Pontifici*. Rome, Giunta Cattolica Italiana per l'Emigrazione, 1960, 110 p.

⁽²³⁾ Card. G. FERRETTO, *La Chiesa e le migrazioni*; Dr. G.L. MONTICELLI, *I problemi dell'integrazione e le organizzazioni cattoliche*. Rome, Giunta Cattolica Italiana per l'Emigrazione, 1960.

⁽²⁴⁾ Th. GRENRUP, « Exsul Familia » (Katholische Arbeitsstelle für Heimatvertriebene). München, « Christ unterwegs » Verlag, 1955/6, 247 p.

⁽²⁵⁾ Rev. G. TESSAROLO, *The Church's Magna Charta for Migrants « Exsul Familia »*. Introduction par Mgr. E.E. SWANSTROM. Staten Island (N.Y.), St. Charles Seminary, 1962, 300 p., \$ 3.50.